



Fassana actu'

février 2025



n° 89

Journal d'information de la commune de Fessenheim

Sommaire

Sujets du mois

Deux élus distingués
Avec IntraMuros, votre commune à portée de main!
Des médailles pour quatre agents
Peut-on lâcher son chien?
Le HBC Fessenheim soutient l'équipe de France féminine

Agenda

État civil / Retour en images



A Gleglick's nei Johr, alles beschta, bliewa gsund und frieda uf der Wält

Chance, bonheur et santé pour la nouvelle année, paix dans le monde

Fidèle à son rendez-vous du 4 janvier, le maire Claude Brender a accueilli ses invités et la population à l'entrée de la salle des fêtes. Après avoir remercié les personnalités présentes et avant d'entamer son allocution, il a convié l'assemblée à profiter d'un moment plus festif après le vin d'honneur. Comme à son habitude, il a abordé les thèmes qui influent la vie des Fessenheimois.



Le maire a tout d'abord exprimé la solidarité de Fessenheim envers les habitants de Mayotte, touchés par le cyclone Chido et envers les Allemands suite à l'attaque meurtrière sur le marché de Noël de Magdebourg: «Espérons qu'un jour ces attaques cessent, même si le contexte international se tend et qu'on parle plus de guerre que de paix.». Il juge la situation globale anxiogène, instable et en perte de repères. Les nations,

poussées par des votes en faveur de partis populistes, démagogues et nationalistes, se replient sur elles-mêmes alors qu'il faudrait de la stabilité et de la cohésion. En matière de politique nationale, Claude Brender estime que la clarification attendue n'est pas arrivée. L'éclatement des blocs politiques traduit la fragmentation de l'électorat, désorienté et désabusé par l'absence d'un cap politique clair et d'une personnalité suffisamment charismatique pour l'incarner. Durant la campagne électorale des législatives, le maire a pris position en estimant que voter pour les extrêmes ne sera jamais une solution. «Être sans étiquette, ne veut pas dire sans opinion, a-t-il rappelé. Je souhaite que l'intérêt du pays et de nos concitoyens passe avant les calculs électoraux.» Claude Brender a ensuite remercié les militaires pour leur protection sur le sol national ou à l'extérieur. Il appelle à renforcer les capacités de dissuasion et d'intervention. Il a éga-

lement remercié les gendarmes et les gardes champêtres de la Brigade verte, fréquemment sollicités pour des dépôts sauvages de déchets, stationnements abusifs, vitesses élevées, conflits entre voisins et rodéos urbains. Les caméras de vidéo protection et l'implication de chacun permettent de faire baisser les incivilités et d'obtenir le remboursement des dégâts. Le maire a également salué les sapeurs pompiers volontaires pour leur disponibilité et leur efficacité.

Sur le plan économique, il estime que notre commune et le territoire ont retrouvé leur pleine attractivité. De nouvelles zones économiques vont devoir être créées. Le projet d'implantation, dans le périmètre de la centrale nucléaire, d'une fonderie de métaux faiblement ou non radioactifs, portée par EDF et appelée Technocentre, fait l'objet d'un débat public. M. le maire rappelle le soutien du conseil municipal à ce projet qui générera d'importants investissements



80^e anniversaire de la libération

Fessenheim célèbre les 80 ans de sa libération du joug nazi et de l'occupation allemande.

Projections

Du Tchad à Berchtesgaden, l'épopée de la 2^e DB du général Leclerc, réalisé en 1946 et projeté avec un appareil d'époque. Présentation par Jean-François Dedieu.

Vendredi 7 février à 19 h à l'Escale.

Le gars des Calouins, court métrage réalisé par Olivier Fély-Biolet et suivi d'une discussion.

Vendredi 7 février vers 21 h à l'Escale.



Cérémonie

Dimanche 9 février

- 9 h 30 Office religieux à l'église Sainte-Colombe.

- 10 h 45 Hommage aux personnes décédées durant la période. Au monument aux morts, place de Mirande.

- 11 h 15 Inauguration du mémorial des première et deuxième divisions blindées.

Participation des élèves de l'école primaire Arc en Ciel, de la chorale Sainte Cécile, de l'union musicale Fessenheim-Rumersheim, de la clique des sapeurs-pompiers de Fessenheim-Rumersheim-Obersaasheim, du régiment de marche du Tchad et de l'association de véhicules militaires MVCG-EST.

- 11 h 30 Défilé vers la salle des fêtes dans les rues pavées.

- 12 h Discours et vin d'honneur à la salle des fêtes. Visite d'une exposition d'une dizaine de véhicules anciens sur la place du Huit-Février-1945.

Rétrospective

L'histoire de Fessenheim, de 1930 à 1945, à travers des photos et des documents d'archives.

Du 9 au 12 février, de 14 h à 18 h, à la salle des fêtes.

Fassana actu'

Journal d'information de la commune de Fessenheim
Mairie, BP 80001 - 68740 Fessenheim

Publication gratuite

Directeur de la publication
Claude Breder, maire

Responsable de la rédaction
Marie-Jeanne Kieffer, adjoint au maire

Rédaction et composition
service administratif et commission communication
Contributeurs rédaction : Étienne Sigrist, Claude Breder, Christelle Duquenoy, Antonin Porcu.

Impression: imprimerie Mack - Oberhergheim

et la création de 200 emplois. Le Technocentre s'inscrit dans la dynamique de l'après centrale au même titre que l'installation de Liebherr dans la zone ÉcoRhénan. D'autres créations d'entreprises sont attendues sur le territoire de la communauté de communes Alsace Rhin Brisach: un projet d'implantation sur 6 hectares dans la zone industrielle Koechlin et d'autres dans la zone d'activité des Romains au nord-ouest de Fessenheim. Claude Breder a précisé qu'en parallèle à ce développement économique, il faut adapter les capacités d'accueil et les infrastructures. Fessenheim, avec 2 389 habitants (source Insee), a retrouvé le niveau d'avant la fermeture de la centrale. En 2024, 10 permis de construire, 40 déclarations préalables, 26 certificats d'urbanisme, 2 permis d'aménager et 23 déclarations d'intention d'aliéner ont été déposés.

Le conseil municipal soutient la dynamique du commerce local. M. le maire a remercié ces entrepreneurs et entrepreneuses qui ont le courage d'investir, tout comme celles et ceux, déjà installés, qui proposent des services et des prestations de qualité, dans un contexte économique à nouveau plus difficile.

«Le conseil municipal est attentif à l'évolution de vos besoins et améliore le cadre de vie par la réfection des espaces publics.» affirme Claude Breder. L'ancien parc de la piscine, ses parkings et l'aire de service pour camping-cars vont être réaménagés en une plaine des sports et des loisirs. Elle accueille-

ra toutes les générations dans un parc verdoyant pour de nombreuses activités. Les réfections de voirie se poursuivent et la mise aux normes des bâtiments et espaces publics également. Le dossier de la rénovation, l'agrandissement et la mise aux normes de la mairie avance. Le cabinet Ballast architectes de Schiltigheim assurera la maîtrise d'œuvre du projet. Le dépôt du permis de construire est attendu en 2025 et le chantier devrait démarrer début 2026. Les services de la mairie déménageront avant cet été dans les locaux de l'ancienne pharmacie.

La vie locale est relayée sur les supports de communication divers et variés – Fassana actu', site Internet, panneaux lumineux ou page Facebook. La commune vient d'adhérer à l'application IntraMuros pour délivrer ses informations sur les smartphones. Avant de remercier tous les acteurs qui animent notre ville et accompagnent le conseil municipal dans ses réalisations, Claude Breder a donné des nouvelles des relations avec les villes jumelées et amies. Les liens avec Schœlcher et Mirande souffrent de l'absence des échanges scolaires qui les animaient. La distance accroît la difficulté d'organiser des échanges associatifs ou personnels. Par contre, les relations avec Hartheim am Rhein sont régulières et vivantes, grâce à l'implication des élus dont le maire Stefan Ostermaier, des associations et écoles.

Retrouvez l'intégralité du discours sur fessenheim.fr.

Deux élus distingués

La médaille d'honneur régionale, départementale et communale en or a été octroyée, lors de la promotion du 14 juillet 2023, au maire, Claude Breder et à Étienne Sigrist, adjoint au maire, pour 35 ans de service. Ils ont patienté jusqu'au 4 janvier dernier pour la recevoir.



Le sénateur Christian Klinger décore Étienne Sigrist.

Elus lors des élections municipales de mars 1989, ils ont toujours été réélus depuis. Claude Breder, adjoint de 1995 à 2014 est alors élu maire et réélu en 2020. Étienne Sigrist, est adjoint au maire depuis 2014. Impliqués dans de multiples commissions et dans d'autres instances territoriales, tous deux ont pleinement mérité cette médaille d'honneur, de par leurs compétences, leur intégrité et leur dévouement au service de la communauté.

Avec IntraMuros, votre commune à portée de main !



Un nouvel outil de communication communale est accessible : l'application IntraMuros, rapide et souple, vous permet de recevoir des informations sur votre smartphone ou votre tablette et d'être notifiés selon vos centres d'intérêt. Les communiqués sont générés par la commune mais aussi par les associations et les professionnels locaux qui en ont fait la demande en mairie. Par le déploiement d'IntraMuros, nous espérons vous informer au mieux des nombreuses activités et événements dont vous pouvez bénéficier dans notre ville.



Agenda

Des médailles pour quatre agents

Lors du repas de Noël du personnel communal, quatre agents se sont vu décerner la médaille d'honneur régionale, départementale et communale de vermeil ou d'argent.

Adrien Barbisch a été embauché au service technique de la commune en 1994 en qualité d'agent technique et promus au grade d'agent de maîtrise principal en 2014. Rattaché au service bâtiments, il est chargé de l'entretien des réseaux humides. Il est décoré pour 30 années de service dans la commune. Philippe Fictor, embauché au SIVOM Hardt Nord en 1994, est directeur des services techniques à Fessenheim depuis 2002. Il a obtenu le grade d'ingénieur territorial principal en 2012. Il totalise lui aussi 30 années de service dans la fonction publique.

Audrey Vogel a débuté à la commune de Weckolsheim en 2001. À Fessenheim depuis 2013, elle est chargée de l'urbanisme, du suivi administratif des marchés publics et des délibérations du conseil municipal, des affaires foncières, de la chasse et plus généralement du secrétariat du DST. Elle est titulaire du grade de rédacteur principal de 2^e classe depuis 2020. Elle est médaillée pour 20 ans dans la fonction publique territoriale.

Jonathan Olier a débuté une carrière militaire en 2004 qu'il termine au grade de caporal-chef. Muté à la commune de Fessenheim en 2013, il réussit le concours d'agent de maîtrise et est agent de maîtrise principal depuis 2018. Il est à la fois responsable de l'équipe espaces verts et chargé de la conception, de l'aménagement et de l'entretien des espaces verts et de la voirie. Il est décoré pour 20 années de service.



De droite à gauche: Audrey Vogel, Adrien Barbisch, Philippe Fictor et Jonathan Olier.

Peut-on lâcher son chien ?

Des cas de manquements amènent à rappeler quelques règles concernant la promenade des chiens. Vous devez tenir votre chien en laisse s'il présente un danger pour les personnes ou d'autres animaux domestiques. Vous êtes responsable des dommages que votre chien peut causer.

En zone urbaine, les chiens doivent impérativement être tenus en laisse sur la voie publique. Certains lieux sont totalement interdits aux chiens (se référer à la signalisation). Les chiens d'attaque (dit de 1^e catégorie) et les chiens de garde et de défense (dit de 2^e catégorie) sont soumis à des dispositions particulières plus restrictives s'agissant de leur circulation dans les différents lieux publics. Hors agglomération, les chiens doivent rester sous la surveillance de la personne qui en est responsable et ne pas s'éloigner à plus de 100 mètres. Dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse, en dehors des allées forestières, du 15 avril au 30 juin. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation.

Consulter : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35062>

Des composteurs à prix réduit

La communauté de communes Alsace Rhin Brisach vend des composteurs de 400 l à prix réduit afin de favoriser le compostage des biodéchets et déchets verts à domicile. Formulaire de demande sur: [https://cc-alsacerhinbrisach.fr/formulaire-de-demande-d'un-composteur-vendu-a-prix-reduit/](https://cc-alsacerhinbrisach.fr/formulaire-de-demande-d-un-composteur-vendu-a-prix-reduit/)

Distribution groupée en déchèterie:
samedi 8 février matin à Biesheim;
samedi 22 mars matin à Blodelsheim.

Le HBC Fessenheim soutient l'équipe de France féminine



Le 30 novembre 2024, une centaine de licenciés du handball club s'est rendue en Suisse pour assister à l'Euro féminin 2024 de handball à Bâle. Ils ont tout d'abord vu le match opposant la Pologne et le Portugal, remporté sur le fil par les Polonaises. La journée s'est conclue en apothéose avec la victoire des Bleues contre l'Espagne au terme d'un match très serré! C'était un formidable moment qui a fait briller les yeux des jeunes licenciés. À coup sûr, cette expérience a renforcé leurs ambitions: pourquoi pas, un jour, évoluer à ce niveau! Merci au comité du club pour l'organisation de cette journée mémorable, ainsi qu'aux parents, entraîneurs et licenciés présents, qui ont contribué à faire de cet événement un moment de cohésion et de partage.

Antonin Porcu, président du HBCF.

Gala de Volksmusik

Le gala annuel de Volksmusik organisé par le football club Fessenheim dimanche 9 mars affiche complet.

Visiter la centrale de Fessenheim

La centrale nucléaire de Fessenheim est ouverte aux visites, à partir de 12 ans. Profitez de cette occasion unique pour en découvrir les coulisses pendant sa phase de pré-démantèlement. Les inscriptions sont obligatoires, entrée gratuite.

Chaque premier samedi du mois,
jusqu'au 7 juin 2025.
Réservation sur <https://www.edf.fr/centrale-nucleaire-fessenheim>

Repas paroissial

Le conseil de fabrique vous invite à venir déguster une choucroute, servie sur place (peut également être emportée) lors du repas de la paroisse Sainte Colombe de Fessenheim. Des bulletins de réservations sont disponibles à l'entrée de l'église.

Dimanche 2 mars, à la salle des fêtes.

Initiation à la vannerie

L'association LAC propose un stage d'initiation à la vannerie animé par Sophie Bader sur le thème « cœur et boule ».

Lundi 3 février, de 19 h à 22 h
à l'Escale, 6 rue des Seigneurs.
Tarif: 30 € par personne
Contact : sophiebrindosier@gmail.com
tél. 06 50 10 37 30.

Pause lecture

Faites une pause en participant au club de lecture du pôle culturel. Présentation des nouveautés, échanges autour de vos coups de cœur. Collation après la séance.

Vendredi 7 février à 18 h 30, à la médiathèque.
Sur réservation au 03 89 48 61 02
ou mediatheque@fessenheim.fr.

L'atelier brico - carnaval

Plongez dans l'univers magique du carnaval en participant à l'atelier créatif du pôle culturel où tu pourras fabriquer des masques colorés pour fêter le carnaval de manière ludique et originale. Laisse libre cours à ton imagination et repars avec ta création. Une lecture d'album sera offerte en début de séance par notre bénévole Anne-Sophie.

Mardi 18 février à 10 h, à la médiathèque.
À partir de 5 ans. Durée : environ 1 h 30.
Entrée gratuite sur inscription,
dans la limite des places disponibles.

Vos sorties



Théâtre alsacien

La troupe du théâtre alsacien de Blodelsheim présente *Hollywood uf'm Starnabarg*, d'après *Pension complète* de Pierre Chesnot. Adaptation dialectale de Michel Walch. Mise en scène de Denis Bixel.

Depuis dix ans Jean Letourneur fait croire à sa femme que pour raisons professionnelles, il descend toujours à l'hôtel Les Jonquilles, alors que celui-ci n'existe pas. Il retrouve en fait sa maîtresse dont le mari, commandant d'un sous-marin nucléaire est absent des mois entiers. Que va-t-il faire quand sa femme décide inopinément de le rejoindre ? C'est ce que va découvrir le public, pour son plus grand plaisir.

Samedi 15 février à 20 h 15

et dimanche 16 février à 15 h, à la salle des fêtes.

Réservations : 06 75 90 56 27
ou resa.tablod@gmail.com.



Rock - Grand March

L'OMSCAL de Fessenheim accueille le groupe Grand March. À la voix (puissante), une fille qui n'avait pas prévu d'aimer faire monter l'adrénaline sur scène. Autour, une bande de musiciens qui préserve l'instinct rock du groupe. Depuis 2010, Grand March balance son style élégant et mélodique, fidèle au genre mais curieux de mélanger les styles. Aujourd'hui teintées d'accents blues et soul, les chansons du quintette continuent de raconter, sans noirceur, des histoires de déconvenues, de désillusions ou de désenchantement avec une maturité qui fait sentir combien la profondeur poétique est aussi nécessaire que l'exaltation.

Mercredi 26 février à 20 h

à l'Escale (ouverture des portes à 19 h 30).

Tarif : 10 €. Réservation conseillée (place limitée) : mercrediscomcom@hotmail.fr ou 06 64 46 73 93.

Réservation en ligne sur Helloasso
(les rendez-vous de l'Escale).

Not'en Chœur - concert événement

Au programme, des chansons populaires et marquantes du répertoire français, une deuxième partie consacrée à l'œuvre de Jean-Jacques Goldman, des musiciens invités dont le Be Scott Pipeband, des bracelets connectés pour un show haut en couleur, une sonorisation professionnelle et deux écrans géants.

Les 22 et 23 mars à la salle des fêtes.

Réservation sur not-en-choeur.fr,

par tél. (Kathia au 06.79.96.55.98)

Tarifs : 14€, 7€ jusqu'à 12 ans.

Places numérotées.

État civil

Naissance

03.12 Celia Paolillo

PACS

09.01 Lucile Mosegui et Virgile Charon

Décès

04.12 Marie Josée Tischner, 77 ans

24.12 Raymond Loisy, 90 ans

Anniversaires en février

01 Hubert Deschamps, 76 ans

02 Andrée Schalleitner, 76 ans

03 Marie-Madeleine Spinner, 78 ans

05 Danièle Rumerio, 82 ans

06 Paulette Drexler, 75 ans

07 Nicole Marchand, 85 ans

10 Albert Bader, 92 ans

15 Sophie Klarzynski, 76 ans

16 Désiré Furstoss, 91 ans

18 Maria Sebbat, 83 ans

18 Agathe Barbisch, 81 ans

19 Raymond Schelcher, 80 ans

27 Prosper Motsch, 85 ans

28 Irma Schlosser, 81 ans

29 Viviane Pereira, 77 ans

À l'affiche de Ciné LAC

À 20 h à l'Escale.

Ouverture des portes à 19 h 30.

Billetterie sur place.



Vaiana 2

Un film d'animation de David G. Derrick Jr., Jason Hand et Dana Ledoux Miller. Durée 1 h 40. Après avoir reçu une invitation inattendue de ses ancêtres, Vaiana entreprend un périple qui la conduira jusqu'aux eaux dangereuses situées aux confins des mers des îles du Pacifique. Elle y vivra des péripéties comme jamais vécues auparavant.

Mardi 11 février.



Louise Violet

Un film d'Éric Besnard (tout public, drame historique, 1 h 48 min). Avec Alexandra Lamy, Grégory Gadebois, Jérôme Kircher.

À la fin du 19e siècle, l'institutrice Louise Violet est envoyée dans un village de la campagne française. Elle doit y imposer l'école de la République (gratuite, obligatoire et laïque). Une mission qui ne la rend populaire ni auprès des enfants, ni auprès des parents.

Vendredi 28 février.

Vous avez le droit de ne pas figurer dans cette rubrique. S'adresser en mairie.

Retour en image



Le repas de Noël a réuni deux cent seniors dans la bonne humeur.



Christian Hayaer (à gauche), 90 ans le 16 décembre dernier.